

SAILLY

J'y Vis

Journal d'information communal

#91 - Février 2026



À LA UNE L'AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Une nouvelle présence pour la
tranquillité publique

Vie municipale P.3
Activités - Évènements P.5
Vie associative P.6
Retour vie locale P.7
Bon à savoir P.8

L'AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Une nouvelle présence pour la tranquillité publique

Depuis quelques semaines, la commune de Sailly-sur-la-Lys compte un **nouvel acteur** au service du respect des règles et du bien-être collectif : l'**Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)**. Sa mission est de veiller à la sécurité et à la qualité de vie des habitants.



L'arrivée de Steven Williot sur notre territoire marque une **étape importante** pour renforcer la **tranquillité publique**, le respect des règles de **stationnement**, mais ses missions vont bien au-delà. Il veille également à la **sécurité des piétons**, au respect des **arrêtés municipaux**, au bon déroulement des **événements** et contribue à la prévention des **incivilités** sur la voie publique. Sa présence permet aussi d'assurer un **relais d'information** entre les habitants et les services municipaux. Il sera également en lien direct avec les services de police et de gendarmerie pour la vidéoprotection présente sur notre territoire.

Contrairement à la police municipale, l'ASVP n'est pas armé et son rôle est avant tout **préventif**. Sa présence vise à sensibiliser les automobilistes et les piétons au respect des règles, notamment en matière de stationnement et de circulation dans les espaces partagés. L'objectif est clair : favoriser le **"vivre ensemble"** et garantir la fluidité et la sécurité dans nos rues. Toutefois, l'ASVP est assermenté et dispose de la **capacité de verbaliser** lorsque le dialogue ou la prévention ne suffisent pas.



Un lien direct avec les habitants

Au-delà de ses missions techniques, l'ASVP est aussi un **interlocuteur de proximité**. Sa présence régulière dans les quartiers permet d'instaurer un dialogue avec les habitants, d'expliquer les règles et de répondre aux questions. La prévention reste la priorité, mais en cas de non-respect, des sanctions peuvent être appliquées.

Pourquoi cette initiative ?

Avec l'augmentation de la population et la nécessité de **préserver la qualité de vie**, la commune a souhaité renforcer son dispositif de surveillance. L'ASVP vient compléter les actions déjà menées par la gendarmerie nationale et contribue à rendre notre ville plus sûre et agréable.

La participation citoyenne

Un dispositif de participation citoyenne va être progressivement mis en place afin de renforcer la tranquillité publique et la coopération entre habitants et services municipaux. Ce dispositif vise à créer un **réseau de vigilance bienveillante**, à favoriser le **dialogue** et à permettre à chacun de **contribuer** à la sécurité et au respect des règles dans son quartier. Pour présenter cette démarche et en expliquer les modalités, la **gendarmerie** organise une réunion publique le **jeudi 12 février 2026** à 18h30 en salle polyvalente, en présence de l'ASVP et de l'équipe municipale.



Vous souhaitez contacter l'ASVP ?

Contactez la mairie qui se chargera de lui transmettre les messages.

- Par téléphone au 03.21.27.64.05 (choix n°9)
- Par mail à mairie@sailly.info

Bienvenue à la petite saillysiennne

Clémentine C. née le 3 décembre 2025

Sincères condoléances aux proches de...

Lucile Delestrez veuve Traisnel
décédée le 13 décembre 2025 à l'âge de 95 ans

Alain Vandenhende époux Deruyter
décédé le 16 décembre 2025 à l'âge de 84 ans

Victor Deletrez époux Scherriff
décédé le 20 décembre 2025 à l'âge de 92 ans

Didier Delebarre époux Beaumont
décédé le 28 décembre 2025 à l'âge de 64 ans

adoptée, ainsi que le projet de mise aux normes de l'église de **Bac-Saint-Maur**. Plusieurs décisions budgétaires ont été actées, dont la création d'une autorisation de programme pour l'**aménagement de la place de la Fleur de Lin**, et la possibilité d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026. Le conseil a également validé des **cessions foncières**, des **conventions de servitude**, des **partenariats intercommunaux**, des **conventions culturelles** avec la médiathèque et l'Harmonie, ainsi que des dispositifs en faveur de la **protection sociale des agents**. Enfin, la création d'emplois non permanents pour l'encadrement des accueils collectifs de mineurs et l'adhésion à plusieurs conventions de coopération ont été approuvées.

Réunion du Conseil municipal du 18.12.2025

Lors de la séance du conseil municipal du 18 décembre, plusieurs décisions ont été prises. Suite à la démission de Florent Tassez, **Maxime Barbaux** a été désigné **8ème adjoint** et les indemnités des élus pour 2026 ont été fixées. La commune a modifié ses représentants au sein de "Territoire Énergie Flandre" et validé les statuts de l'association **"Les amis du Château de Bac-Saint-Maur et du parc de Janka"**. Une charte pour promouvoir le **don d'organes** avec le collectif "Greffes+" a été



Retour sur la réunion des commerçants : une belle dynamique locale !



Le lundi 5 janvier dernier, Monsieur le Maire, les élus et les commerçants de la commune se sont retrouvés pour un moment d'échanges conviviaux et constructif. Au programme : le **dernier tirage au sort** du Grand Jeu de Noël des Commerçants, le **bilan** de l'opération partagé autour de la traditionnelle **galette des rois**, et surtout, un **temps riche en idées et propositions** pour imaginer ensemble les animations commerciales et festives souhaitées. Un grand merci à l'ensemble des commerçants présents pour leur **implication**, leur créativité et leur esprit de collaboration. Ces rencontres renforcent le dynamisme du commerce local.

La ville recrute pour les accueils de loisirs de cet été

La mairie de Sailly-sur-la-Lys recherche activement des **animateurs dynamiques et motivés** pour encadrer les accueils de loisirs destinés aux enfants et adolescents âgés de 3 à 17 ans, durant les mois de juillet et août 2026. Ces postes offrent l'opportunité de participer à l'organisation d'activités variées, ludiques et éducatives, dans un cadre convivial favorisant l'épanouissement des jeunes. Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur candidature complète (CV et lettre de motivation) en mairie **avant le 21 février 2026**, en précisant la référence "ALSH d'été 2026". Il est également possible d'envoyer les documents par mail à l'adresse suivante : mairie@sailly.info - ne manquez pas cette occasion de rejoindre une équipe engagée et de contribuer à la réussite des accueils de loisirs estivaux !



Inscriptions sur les listes électorales



Les élections municipales sont programmées les **dimanches 15 et 22 mars 2026**. Vous avez jusqu'au mercredi 4 février 2026 pour effectuer votre inscription en ligne ou jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus pour venir vous inscrire en mairie (pièces à fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois). L'accueil de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h (et sur rendez-vous du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 17h). Une permanence pour les dernières inscriptions sera assurée le **vendredi 6 février de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sans rendez-vous**.



Demander votre inscription en ligne sur les listes électorales :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

À la découverte des ateliers

Baby Gym

Ce mois-ci, nous mettons à l'honneur l'atelier Baby Gym, encadré par Sylvain, éducateur sportif. Cette activité se déroule **chaque mercredi matin** à la Briqueterie et s'adresse aux enfants de 2 à 3 ans (effectif complet pour cette année). Juste après, place à la **Gym Éveil** pour les enfants de 3 à 4 ans - **il reste des places** ! Pour en savoir plus, nous avons rencontré **Anaïs**, maman de **Nina**, inscrite à la Baby Gym.



Bonjour Anaïs, comment avez-vous découvert cet atelier et depuis combien de temps Nina y participe ?

J'ai découvert la Baby Gym lors du Forum de la vie locale. C'était l'occasion idéale pour découvrir les activités proposées à Sailly-sur-la-Lys. Ma fille, Nina, a commencé dès la rentrée scolaire, en septembre.



Que fait-elle exactement pendant ces séances ?

Elle explore en toute autonomie les ateliers et parcours d'obstacles mis en place. Elle choisit où aller et réalise les exercices à son rythme. Bien sûr, nous, les parents, restons présents pour veiller et conseiller. Au début de l'année, les enfants découvrent une partie des parcours, puis progressivement, ils accèdent à différents agrès.

Avez-vous constaté une évolution chez Nina depuis le début des séances ?

Complètement ! Nina n'est pas très franche, mais en quelques mois, sa motricité s'est nettement améliorée. Elle grimpe facilement sur les agrès, réalise les parcours seule et a gagné en confiance. Le fait que je sois à proximité la rassure et l'aide à s'affirmer.

Que diriez-vous pour donner envie à d'autres parents de faire découvrir la Baby Gym ou la Gym Éveil à leurs enfants ?

Ça vaut vraiment le coup ! Le tarif est très abordable (20 € pour les saillysiens, 35 € pour les extérieurs, pour l'année). La Briqueterie dispose d'équipements adaptés et l'encadrement est excellent. Sylvain intervient aussi au Groupe scolaire Terre de Lys, ce qui facilite la relation avec les enfants. C'est une vraie chance d'avoir cela à Sailly-sur-la-Lys.

Sylvain, éducateur sportif, précise :

"La Baby Gym offre aux tout-petits une véritable expérience motrice et sensorielle. Mon rôle est surtout d'accompagner les parents, afin qu'ils puissent reproduire certains exercices à la maison ou dans les aires de jeux. Pour la Gym Éveil, c'est différent : j'encadre directement les enfants pour leur apprendre les bases des éléments gymniques, en toute sécurité."

Samedi de la Poésie

Le samedi 14 février, de 10h30 à 17h, le Château de Bac-Saint-Maur vous accueille pour une journée entièrement consacrée à la poésie. Vous pourrez écouter des **lectures**, participer à des **ateliers d'écriture** proposant jeux poétiques, réécritures et créations originales, **illustrer des poèmes** adaptés à tous les âges, découvrir une **exposition** prêtée par la Maison de la Poésie de Beuvry. Vous pourrez également participer à une **intervention artistique et poétique** menée par Dimitry Vazemsky autour de la création de mots et de lettres dans le paysage. Un **concours intitulé "Venez avec vos mots"** vous permettra également de créer une poésie inspirée du Château et de son parc, avec des récompenses pour les plus belles réalisations et un coup de cœur dont l'œuvre sera exposée dans le Château. La journée se terminera par un verre de l'amitié. L'inscription est souhaitée auprès de la bibliothèque par mail à biblio@sailly.info ou par téléphone au 03 21 27 64 05 (choix n°6).

Heure du Conte

Venez écouter une belle histoire sur le thème du **carnaval** lors de l'Heure du conte, le **mardi 17 février** de 15h à 16h à la bibliothèque ! Cette animation gratuite est destinée aux enfants **de 3 à 6 ans**. Inscription dès maintenant en bibliothèque, par mail à biblio@sailly.info ou par téléphone au 03.21.27.64.05 (choix n°6).

Café à thème : Atelier Saint Valentin

Dans le cadre des événements "Café à thème" organisés en partenariat avec la Communauté de communes Flandre Lys, la municipalité vous invite à une matinée créative animée par Céline de l'atelier



"Complissime" le **samedi 7 février**, de 9h à 12h, à l'Espace Culture et Loisirs (salle du Repair Café). Vous réaliserez des **créations originales en lin** sur le thème de la Saint-Valentin, avec des machines à coudre mises à votre disposition et tout le matériel fourni. Gratuit et ouvert à partir de 12 ans. Inscription à biblio@sailly.info ou au 03.21.27.64.05 (choix n°6).

Concert de poche



La Chorale intercommunale, dirigée par Virginie Esposito, vous donne rendez-vous le **dimanche 8 février** à 18h à l'Espace Culturel Jean de La Fontaine à Lestrem. Après ce moment musical, place au spectacle "Cendrillon, drôle d'oiseau" présenté par la Compagnie "Les Voix élevées les Mains dans le Cambouis". Événement ouvert à tous. Réservations en ligne sur www.concertsdepoeche.com ou par téléphone au 06.76.61.83.91. Tarifs : 10€ (réduit : 6€ pour les moins de 26 ans, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux ; gratuit pour les moins de 4 ans).



OFNI : objets flottants non identifiés

Les inscriptions pour la course d'OFNI sont ouvertes ! Le **dimanche 5 juillet**, découvrez une animation inédite : **la course de caisses à savon... sur l'eau !** Le défi ? Concevoir une **embarcation originale** et la faire voguer à la Halte Nautique. Que vous soyez en famille ou entre amis, relevez ce **challenge créatif et amusant** ! Pour participer, envoyez un courriel à evenementculture@sailly.info ou rendez-vous directement à l'Espace Culture et Loisirs pour y retirer un dossier d'inscription.



Taille des arbres fruitiers du verger communal



La commission "Développement durable" de la commune, en collaboration avec l'association "**Les Croqueurs de pommes Nord-Pas-de-Calais et Belgique**", vous invite à participer à une nouvelle séance de taille des arbres fruitiers du verger communal. Rejoignez-les le **samedi 7 février**, de 14h à 16h, pour apprendre et contribuer à l'entretien de notre patrimoine arboricole. Les arbres fruitiers jouent un rôle crucial dans notre écosystème. Ils fournissent non seulement des **fruits délicieux et nutritifs**, mais ils contribuent également à la **biodiversité**, offrent un **habitat pour de nombreuses espèces** et améliorent la **qualité de l'air**. En participant à cette activité, vous aiderez à préserver ces précieux atouts naturels et pourrez apprendre les bons gestes à reproduire chez vous ! Pour plus de renseignements, veuillez contacter M. Olivier Cardon, conseiller délégué, par mail à ocardon@sailly.info

Ateliers Cuisine

Chaque mois, la mairie organise des ateliers culinaires spécialement dédiés aux seniors, animés par l'association "Prev'Art". Ces moments conviviaux permettent de découvrir de **nouvelles recettes**, d'apprendre à les réaliser chez soi et de **repartir avec son repas du midi**. Lors des précédentes séances, les participants ont cuisiné des plats variés tels que : salade d'endives aux agrumes, galette des rois frangipane et pommes, velouté rose chou rouge et betterave, quiche épinard au saumon fumé, panna cotta aux framboises, tajine d'agneau, tartelettes de fraises en fleur... Les prochaines séances auront lieu les **mardis 3 février et 3 mars**, de 9h30 à 11h30, à la salle polyvalente. Tarif : 10€. Inscriptions par mail à mairie@sailly.info ou par téléphone au 03.21.27.64.05 (choix n° 8).



VIE ASSOCIATIVE

Randonnée "Chemin propre"



Le dimanche 11 janvier 2026, les deux associations "**Les Randonneurs de l'Alloeu**" et "**Naturealys**" ont effectué une première randonnée commune dite "chemin propre" à Sailly-sur-la-Lys dans le but de ramasser des déchets sur les chemins communaux. Habités à organiser une randonnée de cette nature, les Randonneurs de l'Alloeu ont uni cette année leurs efforts avec ceux de l'association Naturealys impliquée dans la défense de la nature. Cette dernière a d'ailleurs déjà organisé des balades de ce type et prévoit d'en organiser d'autres. Soyez donc attentifs à sa communication, si vous souhaitez vous impliquer aussi. Deux équipes de 8 personnes ont parcouru chacune **9 km** dans des quartiers différents. Elles ont ramassé au total **14 sacs de déchets, bidons et sacs suspects** dans la commune. Chemin faisant, plusieurs habitants ont manifesté leur solidarité et se sont montrés

volontaires pour participer à des campagnes de collecte de déchets comme celle-ci. Une mention spéciale pour la **rue des Sûres** qui était particulièrement propre : un habitant de la rue leur a précisé que les riverains se sont organisés pour entretenir régulièrement les abords de la rue. Bravo à eux !

Les associations remercient les agents du service technique de la commune qui ont fourni le matériel et se sont chargés du ramassage des sacs.

Repas de fin d'année du Club de l'Âge d'Or

Plus de 50 personnes se sont retrouvées le vendredi 12 décembre dernier au restaurant "Au Bon Coin" pour le traditionnel repas de fin d'année du Club de l'Âge d'Or, clôturant une année placée sous le signe de la convivialité et des loisirs. L'association adresse ses sincères **remerciements** à Aurélie, Manu et leur équipe pour leur accueil chaleureux, ainsi qu'à Madame Véronique Lutz, Madame Marie-Christine Blondel et Monsieur Olivier Collet, présents pour représenter la municipalité lors de ce moment festif.



RETOUR VIE LOCALE

Octobre Rose

La remise officielle du don par Monsieur le Maire et l'association "Les Drôles de Dames" au profit de l'association "Vivre Comme Avant" s'est tenue le lundi 22 décembre dernier en mairie. Pour l'édition 2025, la ville renforce son **engagement** en faveur de la santé et de la solidarité en accordant un don de **430,50 €** à l'association "Vivre Comme Avant". Aussi, l'association "**Les Drôles de Dames**" sensible à cette approche s'est tout naturellement associée à l'action de la municipalité en proposant la tenue d'un stand et en réalisant avec les habitants une "**fresque solidaire**". Ce stand a permis de sensibiliser et de répondre aux questions des habitants sur la thématique. La vente de **rubans roses**, symbole de lutte contre le cancer du sein a permis de récolter **260 €**. L'association "Vivre Comme Avant" a récolté par ses ventes le jour de la braderie, la somme de **160 €**. Cette opération qui s'est déroulée sur la commune a donc permis de **récolter la somme de 850,50 €**. Une belle réussite pour cette action solidaire ! La municipalité remercie pleinement les associations mobilisées, ainsi que les administrés ayant contribué à ce projet. Une expérience riche en échanges intergénérationnels et particulièrement émouvante, qui incite à la reconduction d'actions sociales et sanitaires primordiales sur le territoire.

**Vivre
comme avant.**
Association cancer du sein

Grand Jeu de Noël des Commerçants



Pour célébrer les fêtes et encourager le commerce local, la municipalité a organisé le Grand Jeu de Noël des commerçants en achetant **25 lots d'une valeur de 100 à 150 €** chez les enseignes de la commune. Pour participer, les saillysiens devaient remplir un ou plusieurs bulletins et les faire tamponner chez 5 commerçants différents, soit 5 achats réalisés à Sailly-sur-la-Lys. Un tirage au sort hebdomadaire, du 8 décembre 2025 au 5 janvier 2026, a permis de récompenser les gagnants. **Au total, 169 bulletins ont été déposés, représentant 845 achats chez nos commerçants.** Merci à toutes et à tous d'avoir contribué à la réussite de cette belle initiative !

Cérémonie des vœux

Vendredi 9 janvier, la cérémonie des vœux a rassemblé de **nombreux habitants** pour un moment convivial et riche en émotions. Cette soirée a permis de mettre à l'honneur les **bénévoles** et de saluer six **associations saillysiennes** pour leurs actions remarquables. Le Premier adjoint a présenté une **rétrospective de l'année écoulée**, suivie par l'**intervention de Monsieur le Maire**, qui a notamment annoncé que la ville devient ambadrice du don d'organes. Les participants ont également pu découvrir la projection du **videomapping** réalisé sur les murs de l'usine Safilin lors des Journées du Patrimoine. Un hommage a ensuite été rendu à Monsieur le Maire pour ses **12 années d'engagement**. La soirée a été sublimée par les chants du Nord interprétés par la **Chorale de Sailly-sur-la-Lys**.



BON À SAVOIR

Carte d'identité : comment effectuer votre démarche ?

Les administrés souhaitant renouveler leur Carte Nationale d'Identité sont invités à effectuer d'abord une **pré-demande en ligne** via le site de l'ANTS, qui leur indiquera ensuite la liste des pièces justificatives à fournir. Une fois cette étape réalisée, il convient de **prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil**, à choisir librement sur l'ensemble du territoire français ; un moteur de recherche dédié permet d'identifier les communes habilitées et, lorsque cela est possible, de réserver directement un créneau en ligne. Pour accompagner les usagers moins à l'aise avec les démarches numériques, David Thibaut, **Conseiller numérique Flandre Lys**, peut apporter son aide pour la réalisation de la pré-demande (tél. : 06 30 89 15 06).

1. **Faire une pré-demande** : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite>

2. **Géolocaliser une mairie habilitée** : <https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>

3. **Prendre rendez-vous** : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>



Évènements à venir



Salon du Livre
Samedi 7 mars 2026



Portes ouvertes de l'école Jacques Prévert
Mardi 10 mars 2026



Soirée fluo de la MDJ
Samedi 21 mars 2026



Atelier numérique
Mardi 31 mars 2026